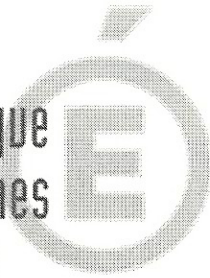


inspection académique
Alpes-Maritimes

éducation nationale
enseignement supérieur
recherche



Nice, le 7 JUILLET 2010

L'Inspecteur d'Académie

à

Monsieur le directeur
Centre de vacances GITE TONIC
Chemin du collet du moulin

06850 SAINT AUBAN

Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Télécopie
04 93 72 64 17

Mél
ia06@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ia06

**DIVISION DES ELEVES
ET DE L'ACTION
EDUCATIVE**

Bureau Vie scolaire

Réf : SV/db/2009-2010

Affaire suivie par :
Annick DURAND

Téléphone :
04 93 72 63 37

Télécopie :
04 93 72 63 61

Mél
viescolaire06@ac-nice.fr

Monsieur le Directeur,

Après la visite du 9 octobre 2008 de notre Conseiller pédagogique départemental Monsieur AYME Patrick, j'ai l'honneur de vous confirmer l'inscription de l'établissement que vous dirigez au répertoire des structures autorisées à accueillir des élèves du premier degré en séjour avec nuitées, dans le cadre de la réglementation en vigueur (circulaire n° 99-136 du 21.09.1999 modifiée par les circulaires n° 2000-075 du 31.05.2000 et n° 2005-001 du 05.01.2005).

Le centre d'accueil peut recevoir :

Une classe élémentaire soit 37 élèves dont 1 maternelle de 20 élèves.

Le numéro d'inscription au répertoire départemental est le 06200609.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'Inspecteur d'Académie et par délégation,
l'Inspectrice de l'Education nationale Adjointe,